

un effet contraire. Le gouvernement a adopté la taxe de vente parce qu'il n'était pas disposé à être loyal envers le peuple canadien. Il pensait pouvoir dissimuler son jeu en levant indirectement ce qu'il n'était pas prêt à percevoir directement. Il a donc eu recours à l'impôt le plus répréhensible et le plus inflationniste qu'il lui était possible de concevoir.

En deuxième place parmi les initiatives qui ont aggravé l'inflation et donné le mauvais exemple à ceux qui sont chargés de diriger notre commerce et notre économie, je citerai la spirale ascendante des dépenses et le gaspillage du gouvernement. Depuis trois ans au moins, le gouvernement suit une pente qui est celle de la prolifération de ses services et de son personnel, et de l'extravagance la plus marquée. Cette prolifération n'accroît nullement la productivité mais, résultat important et néfaste, elle est cause de dépenses improductives.

Le ministre, je le sais, dit à la Chambre, et à nos concitoyens, par le truchement de la presse et de la télévision, qu'il fait des coupes sombres pour réduire les dépenses et pour faire réaliser des économies au gouvernement. Voilà l'impression qu'il s'efforce de nous donner. Monsieur l'Orateur, c'est une plaisanterie. Eu égard à la gravité de la situation, je dirai même qu'on trompe les Canadiens, car ceux qui ne s'en étaient pas aperçus auparavant, ont bien pu s'en rendre compte depuis deux jours, le ministre fait des coupes sombres non pas dans les dépenses de l'année courante, mais dans celles qu'on envisage pour l'an prochain.

Cette revue des dépenses budgétaires est, nous le savons, chose annuelle. Chacun des gouvernements revoit ses crédits avant de les présenter à la Chambre et propose ou réclame que les ministères réduisent leurs estimations. C'est le rôle du Conseil du Trésor. Que le ministre des Finances (M. Sharp) élève au rang de vertu ce qui n'est que son simple devoir cela me déçoit sans m'étonner.

Qu'a fait ce ministre pour diminuer les dépenses cette année?

Une voix: Que proposeriez-vous?

L'hon. M. Fulton: J'aimerais que le député réponde lui-même à sa question car sa réponse, j'espère, témoignera de l'intérêt que les Canadiens attendent de lui.

En nous demandant de l'approuver parce qu'il se propose de réduire les projets de dépenses que les ministères ont soumis pour l'année prochaine, le ministre me fait penser

à celui qui annonce qu'il vient d'économiser \$10,000 parce qu'au lieu d'acheter l'an prochain la Rolls Royce à laquelle il songeait, il s'est contenté d'une Ford. C'est à cela que reviennent les rodomontades du ministre à propos de ses économies de l'an prochain.

Le ministre des Finances devrait réduire les dépenses cette année. Au lieu de cela, il fait le contraire, et le gouvernement dont il fait partie a fait exactement le contraire en multipliant les ministères gouvernementaux et en s'engageant dans des dépenses inutiles et inouïes. Il me semble que chaque fois que les honorables vis-à-vis ont une nouvelle idée ils constituent un nouveau ministère. Ce que le pays voudrait, c'est de la coordination plutôt que toute cette prolifération.

Laissez-moi vous citer des cas particuliers. Je songe au ministère de l'Industrie et aux trois ministères qui font actuellement le travail qui relevait autrefois du ministère de la Justice. Je pourrais vous citer d'autres exemples, y compris celui du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et du ministère du Travail, et les rapports qui existent entre eux. Je vais d'abord parler des exemples que j'ai mentionnés, car ils étaient encore mieux mon argument.

Tout ce que fait le ministère de l'Industrie pourrait fort bien être exécuté par une division du ministère du Commerce. En créant le ministère de l'Industrie, on a dit au Parlement non seulement qu'il choisirait le personnel nécessaire parmi celui du ministère du Commerce et du ministère de la Production de défense, mais encore qu'il aurait des attributions qui autrement retomberaient sur ces deux autres. On a fait valoir que sa création n'entraînerait pas la hausse des dépenses gouvernementales, mais plutôt certaines économies grâce à l'organisation efficace d'un nouveau ministère.

Voyons ce qui s'est passé, ne serait-ce que dans le cas du personnel et je parle simplement de l'administration ministérielle. On aurait pu croire que le ministère de l'Industrie assumant les fonctions et l'administration d'autres ministères, les dépenses de ceux-ci diminueraient. C'est exactement le contraire qui s'est produit. Que les députés veuillent bien examiner le Livre bleu du budget pour les années pertinentes et ils verront qu'en 1963-1964, année de son établissement, le ministère de l'Industrie avait un effectif de 274 personnes. Dans le budget courant de 1967-1968, les effectifs proposés qui figurent sous la